

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Le Roeulx

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	296	6,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,8	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	19	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	8,7	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	44	1,0
	Terrains à usage industriel et artisanal	41	1,0
	Terrains dévolus au transport	12	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,2	0
	Sous-total	428	9,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.671	38,6
	Prés et pâtures	1.389	32,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	402	9,3
	Terres vaines et vagues	140	3,2
	Milieux naturels non exploités	0,4	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	16	0,4
	Sous-total	3.619	83,6
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		283	6,5
Total		4.330	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

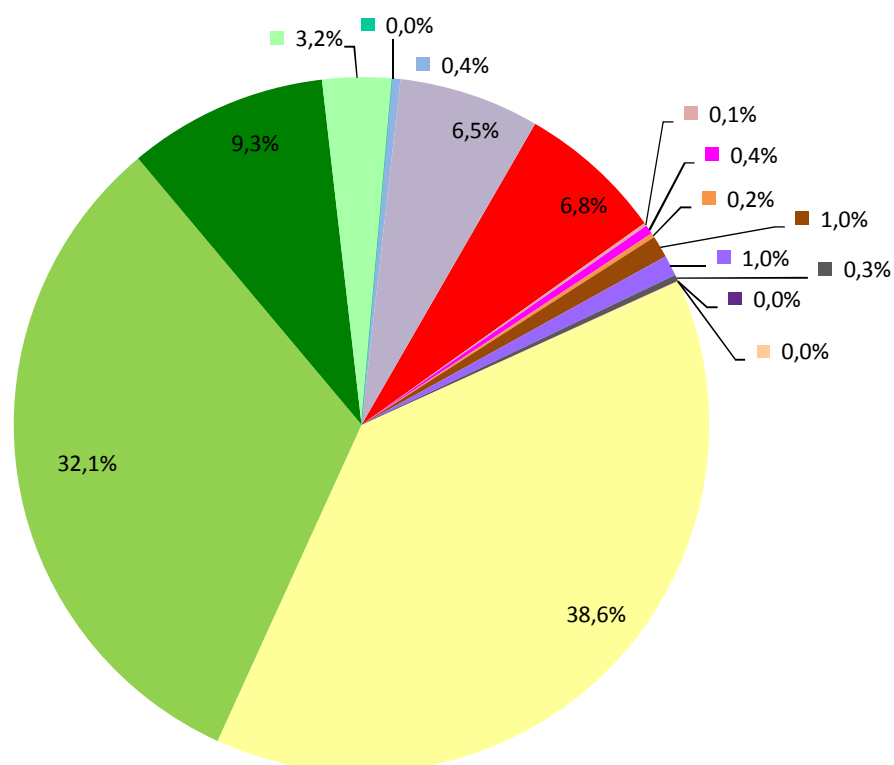
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

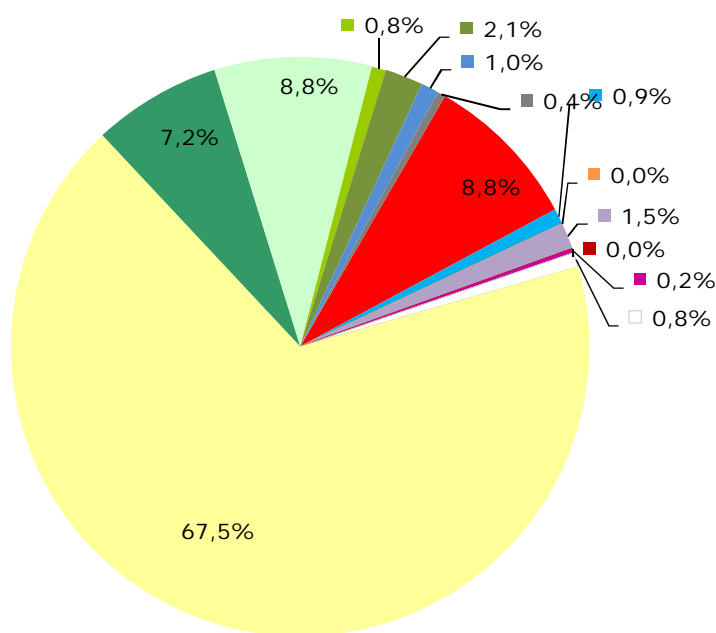


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	381	8,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	38	0,9
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	65	1,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	9,3	0,2
	Sous-total	493	11,4
Zone d'aménagement communal concerté		35	0,8
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.923	67,5
	Zone forestière	312	7,2
	Zone d'espaces verts	380	8,8
	Zone naturelle	34	0,8
	Zone de parc	92	2,1
	Plan d'eau	42	1,0
	Sous-total	3.783	87,4
Zone blanche		19	0,4
Total		4.330	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

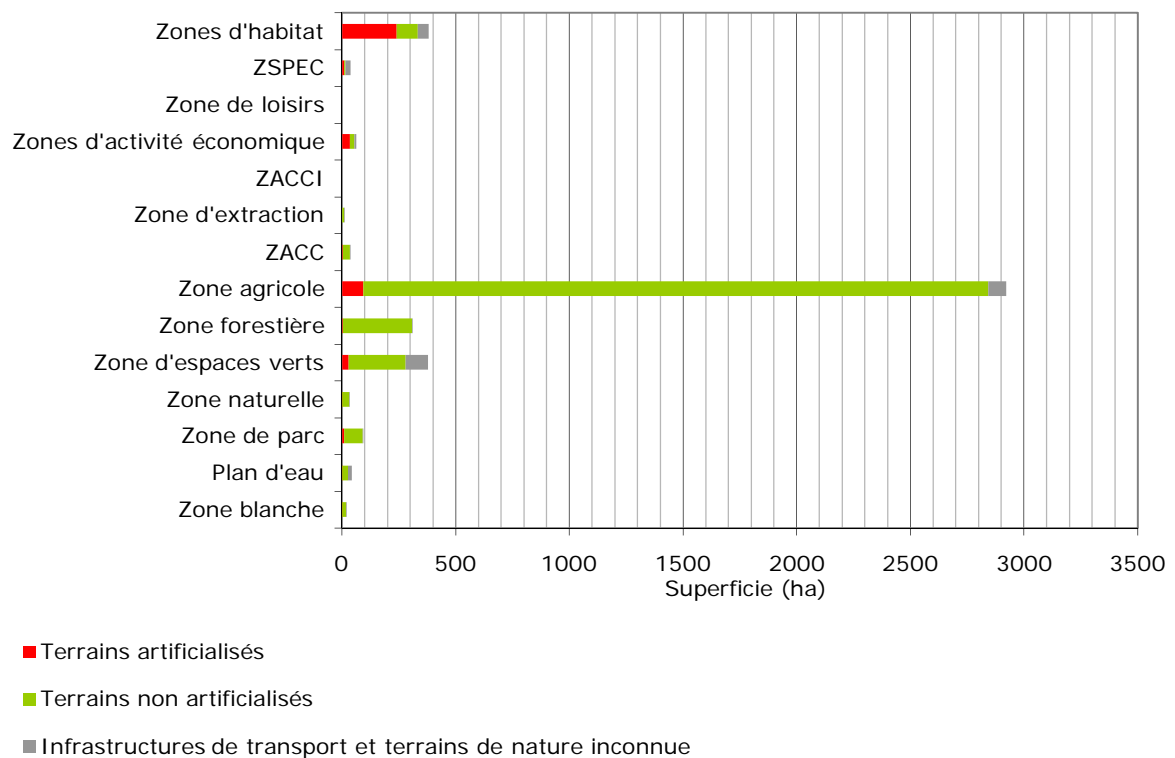
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	240	63,0	94	24,8	47	12,2	381
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	11	29,2	3,1	8,1	24	62,7	38
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	35	54,3	20	30,7	9,7	15,0	65
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	9,1	97,3	0,3	2,7	9,3
	Sous-total	286	58,1	126	25,6	80	16,3	493
Zone d'aménagement communal concerté		4,8	13,7	29	83,8	0,9	2,5	35
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	94	3,2	2.749	94,0	80	2,7	2.923
	Zone forestière	4,4	1,4	304	97,6	3,2	1,0	312
	Zone d'espaces verts	30	7,8	251	66,1	99	26,1	380
	Zone naturelle	0	-	33	96,7	1,1	3,2	34
	Zone de parc	8,7	9,4	82	89,0	1,5	1,6	92
	Plan d'eau	0,1	0,3	26	61,7	16	38,0	42
	Sous-total	137	3,6	3.445	91,1	201	5,3	3.783
Zone blanche		0,4	2,3	18	93,9	0,7	3,8	19
Total		428	9,9	3.619	83,6	283	6,5	4.330

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



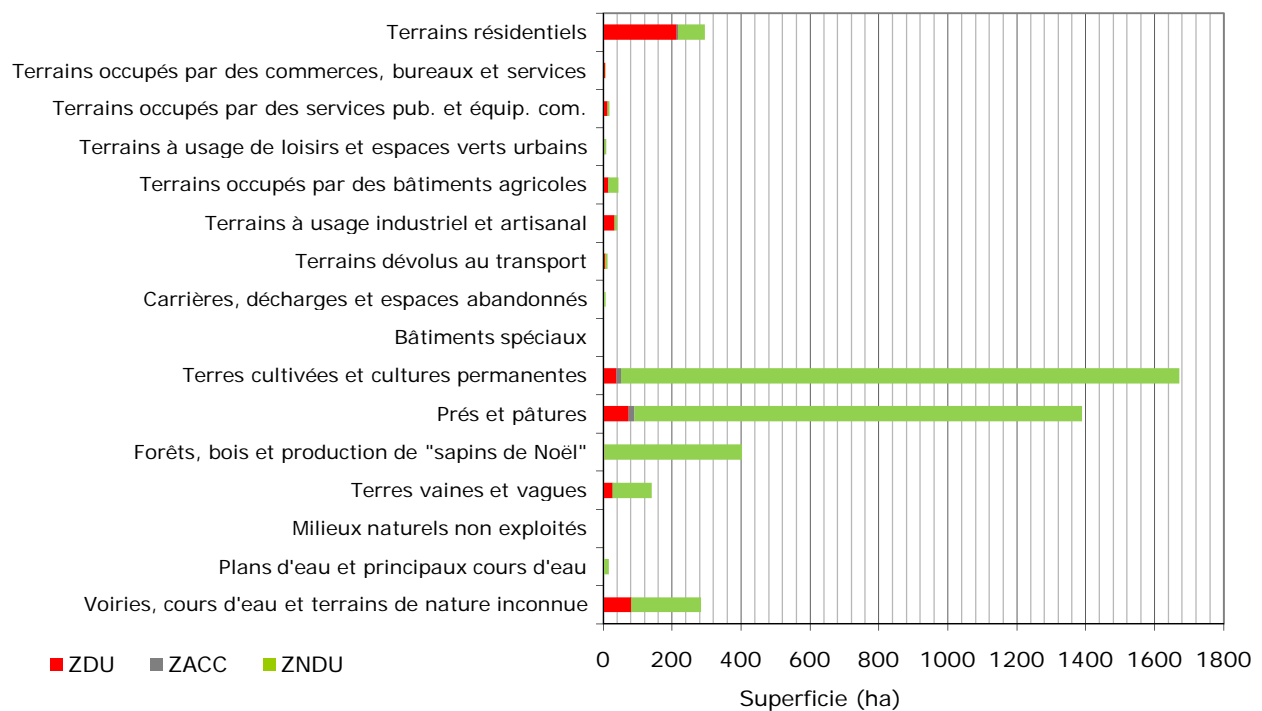
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	213	72,1	3,9	1,3	78	26,5	296
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,6	79,7	-	-	1,2	20,3	5,8
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	12	63,8	0,5	2,4	6,4	33,7	19
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	3,1	35,8	0,1	1,4	5,5	62,8	8,7
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	14	31,4	0,3	0,7	30	67,9	44
	Terrains à usage industriel et artisanal	34	81,8	-	-	7,5	18,2	41
	Terrains dévolus au transport	5,8	46,2	-	-	6,7	53,8	12
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,3	25,8	-	-	0,9	74,2	1,2
	Sous-total	287	66,9	4,8	1,1	137	31,9	428
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	38	2,3	13	0,8	1.620	97,0	1.671
	Prés et pâtures	74	5,3	17	1,2	1.299	93,5	1.389
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	3,7	0,9	-	-	398	99,1	402
	Terres vaines et vagues	27	19,3	0,4	0,3	113	80,4	140
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	0,4	100	0,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,3	7,6	-	-	15	92,4	16
	Sous-total	144	4,0	29	0,8	3.445	95,2	3.619
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		81	28,6	0,9	0,3	201	71,1	283
Total		512	11,8	35	0,8	3.783	87,4	4.330

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).